

L'hon. M. Hellyer: Monsieur l'Orateur...

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Français]

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Production de défense, qui est responsable des approvisionnements...

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Traduction]

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Certains députés ont des questions supplémentaires à poser sur le logement et ils aimeraient bien avoir la chance de le faire.

M. l'Orateur: Je dois signaler au député que nous avons déjà consacré pas mal de temps à ce sujet. Un certain nombre des députés aimeraient bien poser des questions. Le député sait que les questions supplémentaires sont laissées à la discrétion de la présidence qui s'efforce chaque jour de permettre aux députés d'aborder le plus de sujets possibles. C'est, je crois, ce que les députés veulent en général. Si nous en avons la chance, nous pourrions peut-être revenir au logement plus tard dans la période des questions.

[Français]

#### LE COMPTE RENDU OFFICIEL

IMPRESSION DE LA VERSION FRANÇAISE SUR  
DU PAPIER DE MAUVAISE QUALITÉ

M. Roland Godin (Portneuf): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Production de défense, qui est responsable des approvisionnements et qui, soit dit en passant, a été un hôte parfait à l'occasion de mon récent voyage dans sa province, il y a quinze jours.

L'honorable ministre pourrait-il nous dire si le papier de mauvaise qualité sur lequel est imprimée la version française du compte rendu officiel des débats de la Chambre provient de la province de Terre-Neuve, et s'il a l'intention d'améliorer le service en commandant du meilleur papier, au Québec?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois signaler à l'honorable député que sa question en est une qui se rapporte à un problème qui, en fait, relève de la présidence. Je suggère à l'honorable député de poser sa question par écrit au président.

[M. Baldwin.]

#### L'HABITATION

LA SCHL—LES CRITÈRES DES LOGEMENTS  
SOCIAUX

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports en sa qualité de responsable du logement. Comme il a déclaré qu'on continuerait de construire des logements sociaux sous une «force modifiée, améliorée», pour emprunter ses mots, nous dirait-il quel avis il a donné aux municipalités ou provinces des critères sociologiques et autres qui seront maintenant exigés avant que la Société centrale d'hypothèques et de logement accepte de participer à la construction de ces logements?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, j'ai déjà dit au cours d'entretiens avec certaines provinces et représentants des municipalités que d'ici quelques jours j'espère être en mesure de leur donner sous forme de principes directeurs les critères qui serviront de base pour prendre les décisions en la matière.

M. McCleave: Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre s'il les donnera par écrit afin que toutes les provinces et municipalités puissent en prendre connaissance?

L'hon. M. Hellyer: Oui, monsieur l'Orateur, en français et en anglais...

M. l'Orateur: A l'ordre. La patience de l'honorable représentante de Vancouver-Kingsway est récompensée.

VANCOUVER—LA RÉNOVATION URBAINE

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Merci, monsieur l'Orateur. Ma question s'adresse au ministre. Comme la ville de Vancouver a récemment adressé à Ottawa un appel urgent priant le gouvernement de prendre des mesures décisives au sujet de deux projets de rénovation urbaine, le ministre permettrait-il à la Société centrale d'hypothèques et de logement de conclure une entente avec la ville autorisant celle-ci à sortir au moins un des deux projets des limbes?

L'hon. Paul Hellyer (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, les projets devront être étudiés très soigneusement. La ville de Vancouver a déjà démolie plusieurs maisons qui n'ont pas été remplacées, ce qui coûte cher aux contribuables canadiens et à ceux dont la vie a été bouleversée. S'il est prouvé que la meilleure façon d'employer l'argent disponible pour améliorer le logement et les conditions de vie des citoyens canadiens c'est de procéder à de nouveaux projets de rénovation, alors, bien entendu, nous verrons la chose d'un bon œil.